

# **World Englishes et français régionaux : so different ou les limites de la théorisation en sciences du langage ?**

Rada Tirvassen (University of Pretoria)

---

## **Abstract**

*The starting point of this article is that sociolinguistics and in fact any social science should acknowledge that there are different ways of constructing knowledge regarding human behaviour in society and that each of the main trend of scholarship is underpinned by basic philosophical principles. These principles are nested within paradigms that contain the researcher's epistemological, ontological, ethical and methodological premises. Not questioning the paradigmatic choice implies that there is only one paradigm, one approach to interpret social behaviour. In order to support my argument, I have compared the research which has been carried out on what is termed as regional French and World Englishes. This comparative study has led me to two main findings. First, the tools of conceptualisation that have been provided by the dominant trends of sociolinguistics determine how the objects of studies are constituted as well as the way they are interpreted by scholars. The second one concerns the emergence of a marginal trend of research based on alternative epistemological and ontological foundations. The interpretation of several key aspects of regional French is renewed because of the different epistemological perspectives adopted by the researchers who have opted for a different research paradigm.*

**Key words:** World Englishes; regional French; epistemological premises; diversity

**Mots clés :** *World Englishes* ; français régionaux ; fondements épistémologiques ; diversité

World Englishes et français régionaux : so different... ?

Si l'on postule que la diversité des interprétations du social contribue à une compréhension plus adéquate des multiples aspects de notre univers, il faut alors sortir du cadre théorique et, parallèlement, interroger les fondements épistémologiques de nos recherches. C'est une des conditions nécessaires si l'on veut varier le point de vue des scientifiques, une conception de la diversité épistémologique que revendique d'ailleurs de plus en plus de chercheurs. C'est dans ce cadre que se situe cet article qui tente d'examiner le poids de la théorisation sur l'interprétation de phénomènes sociolinguistiques à partir d'une mise en parallèle des grands traits qui caractérisent les travaux consacrés aux français régionaux et aux *World Englishes*. Cette démarche montre que les outils de conceptualisation issus des courants dominants des sciences du langage déterminent la manière dont les objets de recherche sont constitués ainsi que l'interprétation que l'on conduit à propos de ces objets. Si ces propos peuvent paraître tautologiques, ils disent la nécessité de renouveler les bases épistémologiques à partir desquelles les connaissances sont produites pour que celles-ci ne soient pas toutes issues d'une même vision du monde.

À quelques années d'intervalle, on a assisté à la publication de deux ouvrages qui, selon moi, occupent une place majeure dans l'espace scientifique consacré à ce que j'appellerais la dialectalisation<sup>1</sup> de l'anglais et du français, deux langues qui ont connu une diffusion dans de nombreux territoires, entre autres en raison de la colonisation. Il s'agit de *The Routledge Handbook of World Englishes* (Kirkpatrick 2010) et de *Les français régionaux dans l'espace francophone* (Bertucci 2016). L'écart de six années qui sépare ces deux publications est en fait bien plus réduit quand on sait que le volume édité par Bertucci reprend, pour l'essentiel,

---

<sup>1</sup> Processus historique par lequel une langue prend des formes de plus en plus différenciées en fonction de l'aire géographique où elle est utilisée, des groupes sociaux qui l'emploient, etc.

des communications présentées à un colloque qui a eu lieu à Paris en mars 2012. Pourtant, une comparaison entre ces deux ouvrages permet de faire deux constats : tous les chercheurs qui contribuent au volume édité par Kirkpatrick adoptent la perspective qui consiste à définir les contours de la variation de l'anglais à partir de critères géographiques. En revanche, quelques chercheurs impliqués dans la publication consacrée aux français régionaux, dont Blanchet (2016), de Robillard (2016) et Tirvassen (2016), contestent la conceptualisation de la variation du français à partir du critère géographique et, par conséquent politique, puisqu'un espace géographique est nécessairement délimité par des frontières politiques. Sur un plan théorique, ces chercheurs francophones délaissent la notion de *français de ...* (Blanchet 2016 : 20) pour examiner les fondements épistémologiques des études menées sur les français régionaux.

Depuis les premiers travaux conduits sur la dialectalisation des deux langues, et qui remontent au XIX<sup>e</sup> siècle, tous les chercheurs, qu'ils soient francophones ou anglophones, se sont inspirés de grands courants qui ont dominé les sciences du langage. Cette démarche identique se manifeste à nouveau lorsque la recherche cible, du moins sur le papier, la variation dialectale dans son rapport avec les enjeux sociaux dans le sillage de la naissance de la sociolinguistique. Si l'on postule que les changements de perspectives épistémologiques adoptées par quelques chercheurs francophones constituent une rupture à ce parcours commun, il peut être utile de comprendre d'où vient la rupture établie par ces chercheurs francophones et ce qu'elle implique au plan heuristique. Il semble qu'une réponse relativement fiable peut être fournie par une réflexion sur le rôle que joue la théorisation dans les travaux conduits. On peut en effet penser qu'une méta-analyse des recherches conduites sur la dialectalisation des deux langues peut permettre d'examiner le rôle, parfois limitatif, de la théorisation dans les travaux de recherche. En tout cas, je compte

démontrer que le cadre théorique dont s'inspirent les chercheurs pour entreprendre leurs études peut constituer un frein au renouvellement de l'interprétation de ce qu'on appelle les objets de recherche. C'est dans cette perspective que s'inscrit cet article qui tente de comprendre pourquoi certains chercheurs qui conduisent des études sur les français régionaux (désormais FR) ont délaissé la voie que propose la sociolinguistique traditionnelle<sup>2</sup> pour jeter les bases d'une autre épistémologie de la variation et du changement. *A contrario*, pourquoi les travaux sur les *World Englishes* (désormais WE) n'ont jamais vraiment posé la question des perspectives épistémologiques dans lesquelles s'inscrivent les études conduites sur les WE ? Je n'ignore pas les critiques, timides à mon sens, avancées par Saraceni (2015) contre les WE (voir plus loin).

Pour répondre à ces questions, une réflexion en trois volets sera conduite. Le premier qui adopte une perspective chronologique montre que les travaux consacrés à la dialectalisation dans les deux langues suivent un cheminement quasi identique. Dans le second, la réflexion portera d'une part sur ce que j'appelle la rupture épistémologique dans les études francophones et la continuité théorique (et épistémologique) dans les études anglophones. Le troisième volet est consacré à une discussion sur l'essentiel des enseignements que l'on peut tirer de la mise en parallèle des recherches menées sur les WE et les FR. Il sera aussi question du découpage épistémologique, qui peut paraître arbitraire, entre les recherches francophone et anglophone.

---

<sup>2</sup> J'utilise ce terme pour désigner la sociolinguistique que l'on peut associer aux travaux de Labov-Fishman et qui ne se pose pas de question sur les fondements épistémologiques de la science que l'on pratique ainsi que de la vision ontologique que le chercheur adopte. Pour les détails, voir Tirvassen 2016 : 28.

## **Mises en garde**

Avant d'amorcer l'étude elle-même, je tiens à faire trois mises en garde. Comme on peut l'imaginer, je n'ai guère la prétention de connaître tous les travaux majeurs qui ont été conduits sur ces deux 'objets' que sont les *WE* et les *FR*. On peut en effet penser que compte tenu de la variété et de la richesse des études consacrées à ces deux phénomènes voire même leur dispersion géographique, il serait utile de conduire une méta-analyse d'une plus grande envergure afin de déceler leurs fondements théoriques et méthodologiques. Je considère qu'il s'agit là d'une amorce de réflexion qui pourrait être poursuivie par moi-même ou par d'autres chercheurs. La seconde concerne la démarche comparative entreprise. S'il y a de nombreux éléments communs dans les recherches consacrées aux *WE* et aux *FR*, elles ont aussi leurs propres spécificités. Une étude comparative se fonde nécessairement sur un certain nombre de généralisations qui simplifient des réalités complexes. Je me limiterais à ce qui rapproche ces travaux à un certain nombre de questionnements qui m'intéresse directement. J'assume cette limitation et considère qu'il s'agit d'une démarche inévitable pour pouvoir conduire l'étude que je compte mener. Pour terminer, il est utile de préciser que cette étude ne veut pas démontrer la supériorité d'un courant de recherche sur un autre. La recherche anglo-saxonne a énormément contribué à la réflexion critique notamment sur la notion de langue, de multilinguisme et sur la nécessité de passer à un autre paradigme de recherche pour examiner l'interaction langagière. On peut à cet égard renvoyer aux travaux consacrés au multilinguisme : Blackledge & Creese (2010), Garcia (2009).

## **Les premiers travaux sur les *World Englishes* et les français régionaux : un point de départ identique**

Il est assez intéressant de noter que les recherches initiales sur la dialectalisation des deux langues ont des fondements théoriques et méthodologiques voire idéologiques strictement identiques. Pour en arriver à cette conclusion, je suis remonté aux premières études menées sur ce qu'on peut appeler « la variation linguistique » dans ces deux langues. Le constat me paraît évident : l'intérêt pour la variation linguistique de l'anglais et du français, notamment dans ses aspects lexicaux et morphosyntaxiques, ne peut être compris en dehors des enjeux socio-politiques majeurs des sociétés où ces langues sont implantées. Par ailleurs, l'approche adoptée est la même. En effet, les premières études sur les FR et les WE sont étroitement liées aux questionnements politiques qui émergent des rapports entre langues et sociétés.

### *Les « territoires extérieurs<sup>3</sup> » et le phénomène de dialectalisation*

Les premiers travaux significatifs sur la dialectalisation des deux langues ont lieu dans de ce que j'appelle, de manière un peu gauche, les territoires extérieurs, c'est-à-dire hors de France et d'Angleterre. On le verra plus loin, les enjeux sociolinguistiques et plus strictement politiques qui sont au centre du devenir de ces sociétés ne sont pas étrangers à ces initiatives. S'agissant des WE, cette tradition scientifique a produit des dictionnaires et des glossaires d'abord dans les communautés linguistiques où l'anglais est une langue de communication majeure : en Amérique du nord, les premières initiatives datent du début du XIX<sup>e</sup> siècle : Pickering (1816), Webster (1828, in Sergeant 2012) et Bartlett (1848). Si je me contente de quelques repères, je peux affirmer que cette

---

<sup>3</sup> J'ai eu du mal à trouver des termes pour renvoyer aux 'métropoles' que sont la France et l'Angleterre et aux communautés parlant l'anglais et le français dans d'autres territoires.

initiative s'étend ensuite à l'Asie (*An Anglo-Indian Dictionary* (Whitworth 1885)) et bien plus tard à la Caraïbe (Cassidy & Le Page, *Dictionary of Jamaica English* (1967)), Holm & Shilling, *Dictionary of Bahamian English* (1982), à l'Océanie (*The Australian Macquarie Dictionary* (Butler 1981), *The Dictionary of New Zealand English* (Orsman 1997) et à l'Afrique *A Dictionary of South African English on Historical Principles* (Silva 1998)<sup>4</sup>.

Les trois premiers glossaires sont donc produits par des Américains (Pickering, Webster et Bartlett) et sont suivis de ceux élaborés par les Australiens (Morris 1890 in Peters 2009). De manière générale, la contribution des Américains s'inscrit dans un contexte où se croisent des discours épilinguistiques conflictuels<sup>5</sup>. On peut, par exemple, renvoyer aux commentaires des Britanniques (Bartlett ne donne pas de noms précis mais parle de *English critics*) qui accusent les Américains « *of perverting our vernacular tongue, and of adding useless words to it* » (in Bartlett 1848 : xxvi) alors que Bartlett, lui, rétorque que « *the English language is in no part of the world spoken in greater purity by the great mass of the people than in the United States* » (Bartlett 1848 : xxvi-xxvii). La lecture strictement linguistique de ces discours est toutefois inadéquate : il est quasiment difficile de ne pas situer les premières contributions sur ce qu'on nommera plus tard les *WE* dans leur contexte socio-politique. Au moment où Pickering entreprend ses travaux normatifs sur l'anglais dans les années 1810, les États-Unis qui ont obtenu leur indépendance quelques décennies plus tôt, sont au centre de questionnements, voire de prises de positions conflictuelles sur les rapports qu'ils doivent entretenir avec l'ancienne métropole, s'agissant notamment de la question du langage. Si le point de vue de Pickering paraît

---

<sup>4</sup> Les ouvrages auxquels je fais référence ici ne sont pas cités car ils ont été repérés notamment dans Bolton (2009) et Sergeant (2012).

<sup>5</sup> S'agissant des débats autour de l'anglais aux États-Unis, les lecteurs peuvent se reporter avantageusement à l'article de Kahane (1977).

World Englishes et français régionaux : so different... ?

diamétralement opposé à celui de Webster, leur préoccupation est identique : pour les deux auteurs, les choix linguistiques sont déterminés par des préoccupations plus largement politiques. Par exemple, Pickering ne laisse aucun doute sur son allégeance à l'empire britannique : « *We have in several instances deviated from the standard of the language, as spoken and written in England at the present day... So many corruptions have crept into our English* » (Pickering 1816 : 67).

Webster, lui, considère que l'honneur de la nation implique une coupure symbolique avec la norme de l'ancienne métropole : « *As an independent nation, our honour requires us to have a system of our own, in language as well as in government* » (in Bolton 2009: 254). Il va d'ailleurs plus loin en disant :

These causes will produce in a course of time, a language in North America, as different from the future language of England, as the modern Dutch, Danish and Swedish as from the German or from one another (*Ibid.*).

### *Les français régionaux*

Tout comme c'est le cas pour les travaux sur la dialectalisation de l'anglais, les premières initiatives à propos des FR relèvent d'initiatives de populations qui vivent hors de France : pour ce qui est du français, ils sont à mettre sur le compte des Canadiens. Les variétés de français canadien peuvent être subdivisées en deux grands groupes, les variétés acadiennes implantées dans les provinces maritimes à partir de 1604 et les variétés laurentiennes qui se sont développées dans la vallée du Saint-Laurent après la fondation du Québec en 1608. S'agissant des courants qui marquent les travaux sur le français canadien, on peut identifier deux périodes distinctes. La toute première est surtout caractérisée par des travaux de type prescriptif et qui condamnent donc les comportements langagiers en marge de la norme. Il faut dire que



cette prise de position s'explique par les sentiments d'antipathie éprouvée contre la pénétration de mots de la langue anglaise dans les pratiques du français. On peut penser que ces sentiments s'expliquent par le contexte politique, mais on s'éloignerait de nos propos si on se penchait sur cette question. En tout cas, c'est la raison pour laquelle, contrairement à ce qui se passait aux États-Unis, le sentiment dominant au Canada était marqué par une volonté d'alignement du français canadien sur celui de France. Une seconde période, qui chevauche la précédente, débute dans les années 1880 quand Dunn publie un *Glossaire franco-canadien*, où il adopte une approche plus descriptive qui se démarque des ouvrages antérieurs. Ce glossaire fut suivi de plusieurs autres, dont celui de Sylva Clapin (*Dictionnaire canadien-français*<sup>6</sup>), de Narcisse-Eutrope Dionne (*Le parler populaire des Canadiens français* 1909), de la Société du parler français au Canada (*Glossaire du parler français au Canada* 1930) et, plus récemment, du *Trésor de la langue française au Québec* (TLFQ) réalisé par des chercheurs de l'Université Laval (Québec) et dont la première publication date de 1968. Il s'agissait alors de revaloriser l'image de la langue aux yeux des Canadiens français, en rappelant leurs origines françaises. Si l'on veut donner un point de vue plus général sur l'attitude que les Canadiens adoptent envers les régionalismes, on dira qu'elle oscille entre une approche descriptive ((le *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron en 1980, le *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique* (C. Poirier, L. Mercier et C. Verreault) en 1988 et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (sous la direction éditoriale de Jean-Claude Boulanger 1993)) et une autre plus normative. S'agissant de ces travaux de type normatif, on peut signaler les huit éditions du *Dictionnaire de bon langage* (à partir

---

<sup>6</sup> L'ensemble des ouvrages qui portent sur les pratiques du français au Canada ne seront pas cités dans la bibliographie. Ils ont été repérés, par exemple, dans Deshaies & Conrad (1998) et Thibault (2003).

World Englishes et français régionaux : so different... ?

de 1914), le *Dictionnaire des anglicismes* (1970) et le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française* (1988).

Mis à part « le français canadien », celui de l'Acadie a aussi fait l'objet de travaux divers. Gauvin (2014) signale quatre ouvrages de type lexicographique : *Le parler franco-acadien et ses origines* (1928), le *Glossaire acadien* (1931) de Pascal Poirier, *Les parlers français d'Acadie* (1962) de Geneviève Massignon et le *Dictionnaire du français acadien* (1999) d'Yves Cormier. Sans entrer dans les détails, c'est le but recherché par ces travaux et que Gauvin souligne de manière précise qui m'intéresse. Il s'agit, en effet, d'associer, dans l'imaginaire culturel des Acadiens, la variété du français acadien avec les variétés dialectales du français de France. Gauvin en a fait le constat suivant :

En dépit d'une approche différentielle illustrant les écarts entre ce qui est tenu pour acadien et le français de référence, les premiers travaux ont cherché à montrer que cette variété de français est celle-là même qui avait cours au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'elle n'a pas évolué. (Gauvin 2014 : 74)

### *L'étude de la variation en France et en Angleterre*

Ce n'est que dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle que les romanistes français s'intéressent à la dialectalisation du français en France suite à l'intérêt qu'ils portent au contact entre « le français » et les dialectes ou les langues régionales dans les provinces. Alors que toutes les conditions étaient réunies pour la conduite de ces études, on peut se demander pourquoi elles n'ont pas été menées plus tôt. C'est d'ailleurs la réflexion que fait Baggioni (1993) quand il se demande pourquoi la dialectologie et en particulier la dialectologie française n'ont pas nourri les premiers travaux sur les français régionaux. Sa réponse est nette : d'abord, la dialectologie qui entretient des liens incontestables avec la linguistique historique vise, au moyen de descriptions synchroniques, à

reconstituer l'évolution des langues. C'est aussi le point de vue que soutient Horiot (2011). Elle affirme, en effet, que pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux chercheurs se penchent sur les patois pour une meilleure connaissance du passé et pour une compréhension de l'évolution de la langue française.

Les premiers travaux autour des anglais régionaux en Grande Bretagne sont à mettre sur le compte de Randolph Quirk et des chercheurs qui font partie de son équipe. Formé en philologie allemande et en histoire de l'anglais, Quirk entreprend des études dans la droite ligne de la linguistique historique et comparée. Les travaux de Quirk sont marqués par deux types d'innovations. Le premier, méthodologique, consiste à opérer à partir de la notion de corpus, par ailleurs étendu, puisqu'il comporte environ un million de mots. Le second est en fait plus théorique puisqu'il porte sur l'introduction de la notion de variétés 'standards' (le pluriel est évidemment significatif) de la langue anglaise dans son livre *The Use of English* publié en 1962. C'est vrai qu'une décennie plus tard, dans sa *Grammar of Contemporary English* (Quirk *et al.* 1972), il établit une distinction entre le noyau central et les variétés sociales et régionales caractérisées, selon une approche normative qu'il adopte, par la notion d'interférence. Ces deux publications résument d'ailleurs sa conceptualisation paradoxale de la variation sociolinguistique. En effet, il a une posture novatrice en 1962 :

*English is not the prerogative or "possession" of the English... Acknowledging this must – as a corollary – involve our questioning the propriety of claiming that the English of one area is more "correct" than the English of another. Certainly, we must realize that there is no single "correct" English, and no single standard of correctness.* (Quirk in Bolton 2004 : 370)

Quelques décennies plus tard, alors que la sociolinguistique théorise sur le phénomène de la variation, il inscrit sa réflexion dans une démarche normative :

World Englishes et français régionaux : so different... ?

*Some 20 years on, his 1990 paper was to see him arguing a rather different case, urging overseas teachers of English to keep in constant touch with “native speaker” norms, and praising the merits of a world “Standard English.” (Bolton 2004 : 371)*

Les travaux pré-sociolinguistiques entrepris en France et en Grande Bretagne et dans les territoires « extérieurs » sont marqués par deux courants de pensée. S’agissant des français et des anglais pratiqués hors de d’Angleterre et de France, la question centrale est de savoir quelle représentation on veut donner d’un des aspects des pratiques culturelles dont la particularité est de définir les rapports identitaires avec la communauté linguistique de ces deux « métropoles ». Veut-on montrer, comme ce fut le cas en Acadie, le lien profond avec un autre peuple qui parle la même langue, à l’exception de quelques néologismes ? Ou alors, vise-t-on, comme Webster, une coupure symbolique avec l’ancienne métropole pour revendiquer une autonomie identitaire ? Dans le cas des études portant sur les pratiques hexagonales, l’interrogation porte sur le poids que l’on veut accorder à la norme du groupe dominant. Ce rapport avec la norme est en fait un rapport de type socio-politique comme l’admet Quirk en 1962 même s’il se contredit quelques décennies plus tard. Toutefois au-delà de ces constats qui ne sont pas inintéressants en soi, il est clair que les travaux sur la variation dialectale de l’anglais et du français s’inscrivent dans un même cadre théorique et se fondent sur les mêmes valeurs idéologiques.

*Quand la sociolinguistique consolide l’idéologie de la norme standard*

Les travaux évoqués dans les pages précédentes sont produits avant que la sociolinguistique ne soit le cadre de référence de l’étude de la variation dialectale de l’anglais et du français. Ce volet interroge la contribution de la sociolinguistique à l’étude du même phénomène dans les deux langues. Il s’agit de se demander si la discipline entraîne une nouvelle théorisation de la variation

dialectale, si les choix méthodologiques sont renouvelés et, surtout, si le champ est fondé sur de nouvelles bases épistémologiques. Pour commencer cette réflexion, je voudrais signaler ce que les courants précédents, qu'on les nomme structuralisme ou linguistique historique et comparée, lèguent à la sociolinguistique. C'est la question qu'aborde Chaudenson (1993 : 386). Il montre que les travaux conduits dans le cadre des travaux consacrés aux atlas linguistiques de France et qui, comme on le sait, visaient à représenter les faits dialectaux sous forme de cartes géographiques, ont légué à la sociolinguistique sa méthode de travail et, surtout, son outillage théorique peu approfondi.

Ce constat s'applique également aux travaux menés sur les *WE*. Si l'on veut un point de vue qui ramasse les orientations théoriques qui caractérisent les travaux menés sur les *WE* (comme sur les *FR* d'ailleurs), on peut s'appuyer sur la réflexion de Bolton (2005). Dans une étude consacrée à la pensée des chercheurs qui se sont intéressés aux *WE*, il affirme qu'à la fin des années 1970 et dans les années 1980, l'approche adoptée, dans le sillage des travaux de chercheurs comme Richards, Platt, Pride, Trudgill et Hannah (pour les détails, voir Bolton 2005), s'inscrivait dans la perspective de la linguistique structurale avec des commentaires de type sociolinguistique. Au-delà de ce questionnement, les recherches menées sur la dialectalisation des deux langues sont marquées par un déficit conceptuel abordé dans les réflexions sur les travaux majeurs menés dans les années 1980 en francophonie : la notion de régionalisme est limitée aux lexèmes qui concurrencent ceux du « français central » ou alors qui désignent des *realia* culturelles. Les travaux sur les *WE* sont marqués par les mêmes principes théoriques et méthodologiques que ceux entrepris sur les *FR*. En fait, et c'est l'argumentation centrale de cette réflexion, la vision de la dialectalisation des deux langues est largement déterminée par les courants dominants de la théorisation en sciences du langage et par la vision du monde des chercheurs.

## **De la théorie aux questionnements épistémologiques : la rupture**

Mes recherches documentaires et mes réseaux de recherche m'amènent à signaler les études menées par Blanchet (2016), de Robillard (2005, 2016) et Pierozak (2005) qui posent explicitement la nécessité d'un changement de paradigme épistémologique dans la construction de connaissances autour des FR. Dès le début des années 2000, de Robillard (2001) pose les bases pour une autre théorisation de la dialectalisation des langues. Il signale la nécessité de faire l'économie de la notion de langue pour éviter de tomber dans le piège de l'artefact que tend cette notion et surtout précise qu'en contexte plurilingue il est nécessaire de se placer dans l'entre les langues :

– Où se placer pour décrire les langues/situations où existent des contacts de langues ? La réponse empirique donnée par notre corpus semble être : « Résolument dans l'entre les langues ! » Même lorsque les descripteurs veulent décrire une seule langue à la fois ils se placent en situation interstitielle, et cela paraît en plus une bonne méthode, puisque cette position permet les comparaisons fécondes qui favorisent la mise en relief des spécificités des systèmes en présence. On peut même se demander s'il est d'autre façon de pratiquer la linguistique que celle qui consiste, inlassablement, à comparer les langues. (de Robillard 2001 : 484)

Dans un certain nombre de réflexions qu'il conduit quelques années plus tard, (de Robillard 2005 et 2016), il soutient que si l'on veut construire une discipline qui intègre le locuteur, c'est-à-dire si l'on poursuit l'œuvre de Benveniste et remet *l'homme dans la langue*, il ne faut plus considérer que relèvent de la langue les seules pratiques qui se fondent sur la norme homogène, stabilisée et décontextualisée. De ce point de vue, les inventaires, qui sont souvent confondus avec des dictionnaires, s'inscrivent eux aussi dans le cadre des opérations de standardisation. Les pratiques langagières, elles, sont liées aux contextes, c'est-à-dire aux enjeux

socio-identitaires qui génèrent les pratiques. Pour illustrer son argument, le linguiste (de Robillard 2005) s'appuie sur un « corpus »<sup>7</sup> d'affichage plurilingue constitué à l'île Maurice. Les observations empiriques conduites à partir de cette étude et qui sont fondées sur une remise en question de l'existence d'un système étanche montrent que les locuteurs opèrent sans conscience de la norme et des frontières. En effet, si l'on devait s'appuyer sur la notion de norme pour modéliser ces pratiques, on se rendrait bien vite compte de leur inadéquation à le faire parce que les locuteurs opèrent à partir d'une compétence plurilingue qui ne rentre pas dans le moule du système tel qu'il est défini par la linguistique interne ou ce que j'ai appelé au début de cet article la sociolinguistique traditionnelle. Il conclut que c'est le contexte, ce qu'il définit comme les enjeux symboliques d'une interaction sociale et langagière, qui trace les contours de la langue. Il est alors clair que les inventaires enferment les linguistes dans une idéologie politique, celle qui consiste à stabiliser la norme du groupe dominant. Les inventaires reposent donc sur une perspective épistémologique et une vision ontologique.

Peroziak (2005) s'intéresse, elle, aux fonctionnements syntaxiques du français tchaté dont elle étudie les spécificités en évitant de s'inscrire dans une théorie syntaxique spécifique pour éviter d'aboutir à des artefacts. Le point de vue empirique choisi lui permet de constater que les dynamiques processuelles du français, dont le français tchaté (le français utilisé dans les tchats des internautes), constituent une parfaite illustration identique à celles qui caractérisent la créolisation ; d'où la continuité théorique qu'elle établit entre la créolisation et le phénomène de vernacularisation, dont le français tchaté. Elle signale alors le

---

<sup>7</sup> Ce terme est à interpréter de manière critique : il ne s'agit pas d'un corps de productions représentatives des pratiques langagières des Mauriciens ; elles ont été constituées par un chercheur pour illustrer une argumentation qu'il veut développer.

*World Englishes et français régionaux : so different... ?*

caractère arbitraire des coupures entre d'une part la créolistique et la linguistique générale et, d'autre part, les langues créoles et les non-créoles. Si l'on met en rapport les réflexions de Pierozak et celles de de Robillard, on peut alors faire remarquer que la véhicularisation et la vernacularisation émergent des travaux des linguistes : les deux chercheurs montrent le bénéfice que tirerait la recherche scientifique d'une démarche orientée vers des processus qui marquent le phénomène de dialectalisation d'une langue. Il s'agit là d'une approche renouvelée des processus qui caractérisent les pratiques des langues dans des contextes qui ne subissent pas le poids de la norme.

Ces questionnements sont repris dans l'ouvrage de Bertucci (2016) évoqué dans l'introduction de cet article. La contribution de Robillard (2016) vise, à travers une réflexion sur les français régionaux, à interroger les fondements épistémologiques de ce qu'on peut appeler la sociolinguistique traditionnelle. Adoptant ce que je nommerai le paradigme phénoménologique-herméneutique (PH), pour respecter la terminologie de l'auteur, de Robillard part du principe que le sens, associé aux signes, en l'occurrence aux lexèmes dans les travaux sur les français régionaux, est partiellement expérientiel et donc lié à celui qui confère du sens (*Ibid.* : 47). De ce point de vue, les inventaires peuvent seulement rendre compte du sens commun ou du sens potentiel qui sera retravaillé dans des contextes précis. On le voit, le linguiste s'attaque aux principes philosophiques qui fondent la recherche sociolinguistique qui portent les travaux sur les français régionaux. De son point de vue, ces travaux masquent qu'on a affaire à des communautés humaines qui cherchent leur propre équilibre, évidemment mouvante et fluctuante.

*Les World Englishes ou une même continuité théorique*



Venons-en donc à *The Routledge Handbook of World Englishes*. Cet ouvrage réunit 39 contributions et est subdivisé en quatre parties : *Historical perspectives and « traditional » Englishes* ; *Regional varieties and the « new » Englishes* ; *Emerging trends and themes* ; *Contemporary contexts and functions et Debates and pedagogical implications*. Il est évident que la variation est abordée dans sa dimension géographique. L'économie générale de l'ouvrage le confirme. Les deux premières parties se fondent sur la distinction classique entre les variétés traditionnelles et les variétés dites émergentes. Le tout premier volet concerne les anglais pratiqués en Grande Bretagne, aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle Zélande. Le second volet porte sur les pays où l'anglais s'est implanté notamment grâce à la colonisation : l'Inde, le Sri Lanka, Singapour, la Malaisie, etc. même si on aborde aussi la situation de cette langue dans des contextes où il a une existence assez marginale comme le Japon. J'ai été alors un peu plus attentif aux propos tenus dans la troisième partie, celle dont l'intitulé pouvait ouvrir la voie à une réflexion critique sur une autre théorisation de la variation sociolinguistique. Elle concerne les processus transversaux à toutes les pratiques langagières. Le premier chapitre que signe Seidlhofer (2010 : 355-371) n'est pas inintéressant parce qu'il critique la promotion du multilinguisme de l'Union européenne qui ignore le rôle majeur que joue l'anglais comme lingua franca. Certes, l'auteur tient des propos discutables lorsqu'elle affirme que l'anglais n'est plus perçu comme une langue appartenant à un peuple précis et à un territoire, mais l'article a le mérite de signaler une des dynamiques de cette langue dans sa dispersion dans le monde. Pour l'essentiel, pour Seidlhofer, « *the way forward* » pour l'Union européenne serait de prendre conscience que l'anglais comme lingua franca n'est plus « *the property of ancestral speakers in whose territory it originated* » (*Ibid.* : 362). Toutefois, si j'en viens à l'essentiel de mon argumentation, les questionnements liés à la dialectalisation ne sont abordés ni par Seidlhofer ni dans les autres chapitres de

*World Englishes et français régionaux : so different... ?*

cette troisième partie. Pour aller vite, les autres chapitres sont consacrés à des comparaisons entre divers types de variation qui caractérisent les différents *WE*. En d'autres termes, le focus est bien la variation caractéristique des variétés délimitées géographiquement et politiquement et non quelques processus qui auraient pu ouvrir la voie à une autre interprétation des phénomènes qui caractérisent toutes les pratiques langagières d'une langue qui a connu des implantations dans des contextes différents.

Ces processus, quand ils sont identifiés, font l'objet d'un survol plutôt rapide, ce qui amène les auteurs à comprimer des questionnements complexes qui mériteraient des développements bien plus approfondis. Par exemple, les « *pidgins and creoles* » (Kortmann 409-410) sont abordés dans un peu plus d'une page alors qu'une demi page est consacrée aux *Indigenized, non-native L2 varieties* (*Ibid.* : 408-409) ; on peut faire le même constat à propos de l'article de Schneider (2010 : 372-384). Des questions comme la *koneization* et les *substrate transfer* (*Ibid.* : 377) qui demandent une attention particulière sont traitées en quelques lignes. Je voudrais terminer en signalant que le survol que je fais moi-même de ces articles appelle une lecture critique approfondie de cette contribution majeure à la compréhension de la manière dont la variation sociolinguistique est traitée. On comprend toutefois qu'un développement plus significatif n'est pas permis compte tenu de l'espace éditorial qui m'a été accordé et en raison également des perspectives dans lesquelles s'inscrit ma réflexion.

Les préoccupations exprimées dans l'ouvrage édité par Kirkpatrick sont aussi celles des deux revues scientifiques consacrées à ce phénomène, *World Englishes* et *Journal of English as a Lingua Franca*. L'éditorial du premier numéro de *World Englishes* ne laisse planer aucune ambiguïté sur l'orientation de la revue :

*The term 'Englishes' is significant in many ways. 'Englishes' symbolizes the functional and formal variation in the language, and its international acculturation, for example in West Africa, in Southern Africa, in Eastern Africa, in South Asia, in Southeast Asia, in the West Indies, in the Philippines, and in the traditional English-using countries: the USA, the UK, Australia, Canada and New Zealand. The language now belongs to those who use it as their first language, and to those who use it as an additional language whether in its standard form or in its localized forms. (Kachru & Smith 1985 : 210 in Saraceni Ibid. : 4)*

De manière non surprenante, la seconde revue vient conforter les fondements théoriques des travaux consacrés aux *WE* :

*WE is concerned with the empirical study of nativized (also referred to as indigenized or institutionalized) varieties of English in Kachru's Outer Circle. By contrast, ELF is a term used to describe the use of English in settings where it is spoken as a contact language by speakers of varying linguacultural backgrounds for whom there is not usually another shared language available. (Cogo & Dewey in Saraceny Ibid.: 5).*

J'ai voulu savoir si d'autres recherches anglo-saxonnes rompent avec l'héritage de la sociolinguistique structuraliste (pour traduire en français la pensée de Bolton, ainsi que je l'ai affirmé supra) ; j'ai alors tenté une première recherche documentaire sur les bases de données suivantes : *Taylor and Francis, Science Direct*. Mes recherches étant vaines, j'ai tenté d'autres sources et ai repéré Fennell (2001).

Un premier constat concerne l'orientation des travaux portant sur ce qu'on peut appeler la dialectalisation de l'anglais. L'approche adoptée consiste à poser des entités distinctes que sont les langues européennes et les langues africaines et de spéculer sur les rapports qui ont pu exister entre elles. Ces catégories cèdent la place à d'autres qui sont non moins rigides quand on aborde l'émergence d'autres types de pratiques langagières qui ne peuvent être

World Englishes et français régionaux : so different... ?

modélisées par les catégories traditionnelles : pidgins, créoles, variétés acrolectales et basilectales. Deux citations peuvent illustrer mon argumentation :

*While European languages are generally recognized as the official national languages of Caribbean countries, the majority of the people speak some variety of creole. There is a continuum from very basilectal to very acrolectal varieties and there is much code-switching between creole and the European languages.* (Fennell 2001 : 204-205).

La seule fois où Fennell adopte une réflexion plus approfondie sur la dialectalisation de l'anglais est quand elle aborde la question du Black Vernacular English, l'anglais noir américain (BVE). Elle signale le débat entre les Anglicistes et les Créolistes. Les premiers expliquent ces pratiques en évoquant les rapprochements possibles entre l'usage du BVE et les variétés dialectales de l'anglais utilisé en Grande Bretagne. Les créolistes affirment, eux, que le BVE s'est développé d'un créole. Ils soutiennent qu'il y avait des différences fondamentales entre les structures profondes de cette variété de l'anglais et l'anglais standard alors qu'au contraire, on pouvait établir des liens entre le BEV et le créole jamaïcain. Selon les créolistes, ce « système » s'est rapproché de l'AS lorsque les Noirs ont commencé à intégrer la société américaine.

Une autre étude qui montre une approche quasi identique du phénomène de la dialectalisation de l'anglais est le volume intitulé *English history, diversity and change* édité par Graddol, Leith et Swann (1996). Le postulat de cette étude est l'existence d'une langue qui a des frontières étanches, perceptibles et qui franchit les siècles et les espaces sans que les changements ne remettent en question son unité. C'est en tout cas ce que suggère l'économie générale du volume.

Les auteurs commencent par fournir des repères, qui sont en fait des titres de chapitres, pour montrer la lente évolution d'un système qui finit par devenir une entité dont l'existence est indiscutable : *The origins of English Modernity and English as a National Language. English-colonial to postcolonial*.

Une fois ces jalons posés, ils abordent les différents types de variation qui caractérisent le système : il s'agit de variations grammaticales, stylistiques et celles qui concernent l'accent. Dans chacun des chapitres, un texte décrivant une variété de l'anglais régional et illustrant le point traité est fourni.

### **Quelques nuances**

La perspective choisie peut donner l'impression que les travaux francophones sont supérieurs à ceux conduits sur les *WE*, du moins lorsqu'on aborde la variation dans sa dimension lexicale et morphosyntaxique. Par ailleurs, on pourrait aussi créer l'illusion d'une hiérarchie entre les travaux dominants et ceux qui s'inscrivent dans les courants que l'on désigne comme constructivistes/phénoménologiques-herméneutiques. Tel n'est pas le cas ainsi qu'on s'évertuera à le montrer.

Pour illustrer mon point de vue, je peux signaler que le point de vue dominant dans les recherches sur les *WE* est proche, sinon identique à celui qui caractérise les recherches sur les *FR*. À cet égard, il n'est pas étonnant de constater que la préface de l'ouvrage de Bertucci est signée par un auteur qui s'inscrit dans ce qu'on peut appeler le courant dominant. C'est en tout cas ce qu'illustre la citation qui suit : « Fille de son histoire et enracinée diversement selon les régions, la langue française se révèle donc de nos jours sous la forme des multiples français régionaux... » (Walter 2016 : 10).

Dans la même perspective, il serait inexact de penser que les *WE* ne font l'objet d'aucune réflexion critique. À cet égard, on peut évoquer l'ouvrage de Saraceni *World Englishes : A Critical Analysis* (2015). Pour l'essentiel, Saraceni critique l'approche adoptée dans les études consacrées aux *WE*. Cette approche est fondée, affirme-t-il, sur une conception de la variation inspirée d'une théorisation qui postule l'existence de variétés homogènes, stables et caractérisées par des frontières étanches : « *Positing the existence of different, discrete varieties of English presupposes that these varieties are relatively homogenous, stable and bounded systems.* » (Saraceni 2015 : 6). Il critique les notions que l'on peut associer à la linguistique du système comme celle d'emprunt (*Ibid.* : 111-114). Il signale la nécessité d'une linguistique qui intègre la fonction et le sens dans son cadre conceptuel. Toutefois, contrairement aux débats qui alimentent les réflexions sur les français régionaux (Pierozak 2005, de Robillard 2001, 2005 et 2016), il n'interroge ni l'idéologie sous-jacente aux *WE*, ni les fondements épistémologiques de la sociolinguistique dont s'inspirent ces travaux. Il considère que ce sont les mutations sociales qui dictent un changement d'approche dans les études consacrées aux *WE*. De la même manière, il reste dans une conception très critiquable de la notion de mondialisation, qu'il associe aux grandes mutations de ces dernières décennies, alors que Mufwene (2002 et 2004) a montré que le déplacement massif d'hommes et de femmes, avec des conséquences linguistiques et culturelles significatives pour les sciences du langage, remonte à l'ère du temps. Mufwene s'appuie sur la grande période de l'esclavage et de l'installation des populations européennes dans d'autres régions du monde pour illustrer son point de vue. Saraceni met le doigt sur quelques notions fondatrices des linguistiques du système comme celle de la naissance des langues (Saraceni 2015 : 31), mais il n'aborde pas toutes les implications épistémologiques de tels métadiscours. Ceci étant, il s'agit d'une des rares critiques contre la démarche théorique des recherches sur les *WE*. Il me

paraît nécessaire de signaler, compte tenu de l'argumentation que je développe dans cet article, que cette approche critique des *WE* est en quelque sorte externe au champ, en tout cas aux différents espaces éditoriaux qui lui sont consacrés.

Quant aux recherches linguistiques qui ne s'inscrivent pas dans le paradigme constructiviste/phénoménologique-herméneutique, il serait irresponsable de les balayer du revers de la main. Afin de soutenir mon argumentation, c'est-à-dire pour montrer l'apport que peut présenter la recherche qui ne s'inscrit pas dans le paradigme qualitatif désigné sous le label PH, je résumerais l'article avec l'argument que Francard (2016 : 101-115) a présenté. La réflexion qu'entreprend le chercheur belge, intitulée « Norme endogène et enseignement du français en Belgique francophone. Entre dénégaration et acceptation », vise à problématiser la catégorisation « variétés régionales » que l'on oppose, implicitement, à la « variété standard ». Pour conduire son analyse, il s'appuie sur le contexte linguistique et politique de la Belgique. Pour montrer les pièges d'une conceptualisation de la notion de variétés régionales réglée sur l'espace géographique, il se fonde notamment sur la distinction linguistique entre une région traditionnellement francophone, la Wallonie et une francisation « tardive » de Bruxelles qui ne se met en place qu'au XX<sup>e</sup> siècle. Une lecture naïve de cet état de fait peut laisser penser qu'il existe deux variétés régionales, l'une que l'on associerait à la Wallonie et l'autre à la région de Bruxelles. Il conteste cette vision de la variation sociolinguistique en francophonie belge : il n'existe pas de variété homogène identifiable à un territoire. Bien au contraire, le *Dictionnaire des Belgicisms* (*Ibid.* : 106) fait apparaître un lexique largement partagé par les deux territoires. Il conclut finement que le français pratiqué en Belgique « n'est ni spécifique à l'une (wallonne) ou l'autre (bruxelloise) des deux entités régionales qui pratiquent cette langue, pas plus qu'il n'est partagé par une "nation" » (*Ibid.* : 107). Ce qui l'amène à aborder une

seconde question étroitement liée à la première, qui est de savoir si l'on peut poser l'existence d'une norme endogène belge qui s'opposerait à une norme exogène, celle dite du français de référence. Le problème se pose dans la représentation en quelque sorte sociologique de la communauté linguistique belge : les communautés de Wallonie et de Bruxelles font partie des communautés dites « périphériques » et ont donc intériorisé un sentiment d'insécurité linguistique vis-à-vis de la variété de référence, « généralement assimilée au français des "Français" » (*Ibid.*). Ce sentiment se manifeste chez les écrivains dès le Moyen Âge. Les nombreuses descriptions des spécificités lexicales du français belge ont fini par montrer « la coexistence hiérarchisée de deux systèmes normatifs, l'un réglant le marché officiel (dominant), l'autre en vigueur pour les marchés restreints (régionaux) » (*Ibid.* : 108).

## Conclusion

Une mise en parallèle des grands traits concernant les travaux consacrés aux FR et aux WE montre le parcours similaire qu'adoptent les chercheurs. Les phénomènes étudiés ou ce qu'on appelle les objets d'études sont déterminés par des frontières géographiques et politiques ; les outils conceptuels sont issus des courants théoriques dominants des sciences du langage : dialectologie, linguistique historique et comparée, structuralisme et sociolinguistique. C'est le premier constat qui se dégage de l'examen des travaux conduits sur les FR et les WE. Le second indique qu'un courant relativement marginal visant à renouveler les bases épistémologiques des études sur les français régionaux a malgré tout offert des pistes pour une autre théorisation de la variation associée à la diffusion du français dans le monde. La question initiale de cet article a porté sur une tentative de compréhension de ces constats. Le survol des travaux montre que la théorisation joue un rôle déterminant dans l'interprétation



des phénomènes sociolinguistiques, ce qui, après tout, n'est pas surprenant. Toutefois, la théorisation, liée au postulat ontologique du chercheur peut, tout en offrant des outils pour la conceptualisation de notre univers social, imposer des perspectives de travail. Si l'on postule que la diversité des interprétations du social contribue à une compréhension plus adéquate des multiples aspects de notre univers, il faut sortir du cadre théorique et, parallèlement, interroger les fondements épistémologiques de nos recherches. Il est en effet permis de penser que le questionnement des fondements épistémologiques et ontologiques de la recherche peut constituer le point de départ d'un renouvellement de l'interprétation des phénomènes sociaux réalisés par le chercheur. Ce qui contribue alors à une variété de points de vue sur l'univers observé.

### Ouvrages cités

- Baggioni, Daniel. 1993. « Éléments pour une histoire de la francophonie (idéologie, mouvements, institutions) ». In : de Robillard, Didier, Bénéamino, Michel & Bavoux, Claudine (dirs.). *Le français dans l'espace francophone*. Tome I. Paris : Champion. 789-806.
- Bartlett, John Russel. 1848. *Dictionary of Americanisms. A Glossary of Words and Phrases Usually Regarded as Peculiar to the United States*. New York : Bartlett & Welford.
- Bertucci, Marie-Madeleine. (dir.). 2016. *Les français régionaux dans l'espace francophone*. Hamburg : Peter Lang.
- Blanchet, Philippe. 2016. « De l'observation des variétés locales et régionales du français à une didactique de la pluralité des pratiques du français en contextes plurilingues : un chemin semé d'embûches ». In : Bertucci, Marie-Madeleine (dir.). *Les français régionaux dans l'espace francophone*. Hamburg : Peter Lang. 17-30.
- Bolton, Kingsley. 2004. « World Englishes ». In : Davies, Alan & Elder, Catherine (dirs.). *The Handbook of Applied Linguistics*. Oxford : Blackwell Publishing. 367-398.
- . 2005. « Where WE stands: approaches, issues, and debate in World Englishes ». *World Englishes*, 24.1: 69-83.
- . 2009. « World Englishes today ». In : Kachru, Braj Bihari, Kachru, Yamuna & Nelson, Cecil (dirs.). *The Handbook of World Englishes*. Oxford:

World Englishes et français régionaux : so different... ?

Blackwell. 240-270.

Chaudenson, Robert. 1993. « Francophonie, français zéro et français régional ». In : de Robillard, Didier, Bénéamino, Michel & Bavoux, Claudine (dirs.). *Le français dans l'espace francophone*. Tome I. Paris: Champion. 385-405.

de Robillard, Didier. 2001. « Enn lizje kokê patat ên lizje vej gardjê ? La linguistique peut-elle passer “entre les langues” ? ». *Cahiers d'études africaines*, 163 & 164 : 465-496.

———. 2005. « Quand les langues font le mur ; lorsque les murs font peut-être les langues : *mobilis in mobile*, ou la linguistique de Nemo ». *Revue de l'Université de Moncton*, 36.1 : 129-156.

———. 2016. « Quelles langues sont les “français régionaux” ? Un point de vue phénoménologique-herméneutique ». In Bertucci, Marie-Madeleine (dir.). *Les français régionaux dans l'espace francophone*. Hamburg: Peter Lang. 45-58.

Deshaies, Denise & Conrad, Ouellon. 1998. *Les linguistes et les questions de langue au Québec*. Québec : Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique.

Fennell, Barbara. 2001. *A history of English : A Sociolinguistic Approach*. Oxford : Blackwell Publishers.

Francard, Michel. 2016. « Norme endogène et enseignement du français en Belgique francophone. Entre dénégation et acceptation ». In : Bertucci, Marie-Madeleine (dir.). *Les français régionaux dans l'espace francophone*. Hamburg: Peter Lang. 101-115.

Graddol, David, Leith, Dick & Swann, Joan. 1996. *English: History, Diversity and Change*. Milton Keynes : The Open University.

Gauvin, Karine. 2014. « L'activité lexicographique en Acadie des Maritimes : bilan et perspectives ». *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 4 : 42-81.

Horiot, Brigitte. 2011. *Les Français et leurs langues : enquêtes sur les patois, dialectes et mots régionaux*. Conférence prononcée le 27 septembre 2011 à l'ENS de Lyon. [http://cle.ens-lyon.fr/changement-linguistique/les-francais-et-leurs-langues-enquetes-sur-les-patois-dialectes-et-mots-regionaux-132848.kjsp?RH=CDL\\_PLU120000](http://cle.ens-lyon.fr/changement-linguistique/les-francais-et-leurs-langues-enquetes-sur-les-patois-dialectes-et-mots-regionaux-132848.kjsp?RH=CDL_PLU120000).

Kahane, Henry & Kahane, Renée. 1977. « Virtues and Vices in the American Language: A History of Attitudes ». *TESOL Quarterly*, 11.2 : 185-202.

Kirkpatrick, Andy. (dir.). 2010. *The Routledge Handbook of World Englishes*. London & New York : Routledge.

Kortmann, Bernd. 2010. « Developmental patterns of English: Similar or Different ». In Kirkpatrick, Andy (dir.). *The Routledge Handbook of World Englishes*. London & New York : Routledge. 400-424.

- Mufwene, Salikoko. 2004. « Language birth and death ». *Annual Review of Anthropology*, 33: 201-222.
- Mufwene, Salikoko. 2002. *The ecology of language evolution*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Peters, Pam. 2009. « Australian English as a regional epicenter ». In : Hoffman, Thomas & Siebers, Lucia (dir.). *World Englishes – Problems, Perspectives and Prospects*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins. 107-124.
- Pickering, John. 1816. *A Vocabulary or Collection of Words and Phrases Which Have Been Supposed to Be Peculiar to the United States of America to Which is Prefixed an Essay on the Present State of the English Language*. Boston : Cummings and Hilliard.
- Pierozak, Isabelle. 2005. « Pour une approche syntaxique complexe : l'exemple d'objets dits "simples" ». *La linguistique*, 41.1 : 107-132.
- Quirk, Randolph, Greenbaum, Sidney, Leech, Geoffrey & Svartvik, Janvier 1972. *A Grammar of Contemporary English*. London : Longman.
- Saraceni, Mario. 2015. *World Englishes : A Critical Analysis*. London : Bloomsbury Academic.
- Sergeant, Philip. 2012. *Exploring World Englishes. Language in a Global Context*. London & New York : Routledge.
- Schneider, Edgar. 2010. « Developmental patterns of English: Similar or Different ». In : Kirkpatrick Andy (dir.). *The Routledge Handbook of World Englishes*. London & New York : Routledge. 372-384.
- Seidlhofer, Barbara, 2010. « Lingua Franca English: The European context ». In: Kirkpatrick, Andy (dir.). *The Routledge Handbook of World Englishes*. London & New York: Routledge. 355-371.
- Thibault, André. 2003. « Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre et Miquelon. Externe Sprachgeschichte des Französischen in Kanada, Neu-England und auf Saint-Pierre et Miquelon ». In : Ernst, Gerhard, Gleßgen, Martin Dietrich, Schmitt, Christian & Schweickard, Wolfgang (dirs.). In : *Romanische Sprachgeschichte. Histoire Linguistique de la Romania. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen. Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*. Tome I. Berlin/New York : de Gruyter : 895-911.
- Tirvassen, Rada. 2016. « Faut-il continuer à produire des français régionaux ? Pour qui ? Pour quoi ? » » in Bertucci, Marie-Madeleine (dir.). *Les français régionaux dans l'espace francophone*, Hamburg : Peter Lang. 59-74.
- Walter, Henriette. 2016. « Préface : Les français régionaux ». In : Bertucci, Marie-Madeleine (dir.). *Les français régionaux dans l'espace francophone*. Hamburg : Peter Lang. 9-10.